

Par dépôt électronique, courriel et poste

Le 5 mars 2020

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec - Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télééc. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Transporteur relative à la construction d'une ligne à 320 kV et à l'installation d'équipements au poste des Appalaches
Votre dossier : R-4112-2019
Notre dossier : R058187 YF

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur »), dépose ses réponses à la demande de renseignements numéro 1 de la Régie de l'énergie (la « Régie ») et des intervenants¹, ainsi qu'une liste de pièces révisée, dans le dossier mentionné en objet

Nous soulignons que les réponses du Transporteur à la demande de renseignements numéro 1 de la Régie sont consignées à la pièce HQT-3, Document 1 déposée sous pli confidentiel et à la pièce HQT-3, Document 1.1 déposée en version caviardée. Le Transporteur demande à la Régie d'interdire la divulgation de ces renseignements puisque leur caractère confidentiel et l'intérêt public le requièrent, tel que décrit aux affidavits en appui à la demande d'autorisation.

Les originaux vous parviendront sous peu.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Yves Fréchette*

Me Yves Fréchette
/jg
p.j.

c.c. Intervenants (par courriel seulement)

¹ Les réponses aux demande de renseignements des intervenants : l'Association Hôtellerie Québec et de l'Association restauration Québec (AHQ-ARQ), l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité (AQCIE) et Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) sont consignées aux pièces HQT-3, Document 2, HQT-3, Document 3 et HQT-3, Document 4.